



Inaptitude fonction publique et disponibilité

Par **jessiejo**, le **13/08/2015** à **13:42**

Bonjour, après 7ans en tant qu'aide soignante titulaire de le fonction publique hospitalière, j'ai pris une disponibilité pour convenance personnelle en 2012. J'ai travaillé environ 1 an dans le privé, puis j'ai eu une lourde opération en décembre 2013. Depuis ce jour, je suis en arrêt maladie indemnisé par la sécurité sociale et en ALD. J'ai demandé à réintégrer mon poste pour la fin de ma dispo en octobre 2015 et j'ai donc rencontré le médecin du travail. Celui ci me dit que je peu avoir une inaptitude . quels en seront les conséquences? aurais je droit à une mise en retraite anticipée pour invalidité ? Dois je reprendre mon travail pour cela ? combien de temps ?

Ou bien dois je demandé une invalidité à la sécurité sociale ? Quelle serais pour moi la meilleure solution? PS : je suis reconnue travailleur handicapé. Merci de me répondre, cordialement.